



MAIRIE DE
SAINTE VALIERE

Le Petit Floréal

NUMERO 51

Septembre 2016

Mairie de Sainte-Valière

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
mardi de 15 h 00 à 19 h 00
vendredi de 13 h 00 à 16 h 30

Tél 04.68.46.13.63
Fax 04.68.45.62.14

mairie-sainte-valiere@wanadoo.fr
www.mairie-sainte-valiere.fr

Une fois n'est pas coutume, au lieu de commencer la saison estivale la fête de la musique l'a terminée pour cause de mauvais temps. Saison estivale bonne ou mauvaise ? Les divers acteurs du tourisme qui œuvrent dans le village comme les vacanciers de passage ont donné leur avis paru dans les pages locales.

Concernant les animations, pour certains, rien n'est fait pour attirer le touriste à Ste-Valière, aucun événement n'est proposé. Pour d'autres, les manifestations plaisent mais ne sont pas assez nombreuses.

Concernant le village, il semblerait qu'on le trouve particulièrement sale : mauvaises herbes, déjections canines, papier... et bruyant : le quotidien d'un village semble peser sur la tranquillité recherchée ... sans parler des places de parking qui sont en pénurie ... et la signalétique des hébergeurs et des commerces inexistantes !
Mais que fait donc la mairie ?

La mairie prévoit des événements à la mesure de son budget, les associations se démènent pour proposer des animations prisées par la majorité de la population mais auxquelles les hébergeurs ne sont pas toujours présents, et pour lesquelles de nombreuses heures des employés techniques sont dédiées (montage et démontage de la scène, apport et enlèvement des chaises et tables, nettoyage après festivités...)

La mairie fait en sorte que l'état des rues soit le plus convenable possible (3 camions par semaine sont vidés à la déchetterie et nous sont facturés), des bornes pour les crottes des chiens sont mises à disposition (et les propriétaires des chiens que font-ils ?) les fleurs sont arrosées 3 fois par semaine et l'herbe reste parce que le choix du « 0 phyto » a été favorisé (on veille à la santé de tous)

Quant à la signalétique, nous avons proposé que les personnes intéressées se fassent connaître pour que nous puissions avoir une harmonie dans les panneaux, mais c'était à la charge du demandeur. Personne n'a encore postulé !

Nous en venons aux places de stationnement. Et oui, le stationnement dans le vieux village est difficile ! nos aïeux n'ont pas pensé que chaque famille aurait au moins 2 voitures, que les remises seraient transformées en pièce à vivre, que nos places si attrayantes au siècle dernier ne serviraient plus qu'aux voitures... ils n'avaient pas envisagé ce « progrès ». Nous dirons simplement que dans ses annonces chaque hébergeur doit être honnête sur le sujet. Car, est-ce à la mairie d'assurer ce confort à un professionnel ou au professionnel de se donner les moyens de l'offrir à ses clients ? Certains l'ont compris d'autres non !

Après ce tour d'horizon, nous concluons que Ste-Valière est un petit village du midi viticole ! Il a une vie simple qui lui est propre ; il relève le défi du bien vivre malgré des moyens financiers réduits. Les efforts sont faits pour sa population et non pour des gens de passage avides d'authenticité mais sans contrainte. Ces derniers sont bien sûr les bienvenus mais doit-on vendre son âme pour les attirer ?

Nous concluons par cette phrase de JP Peiras, chroniqueur :

« Etrange société que la nôtre où l'on traque le Pikachu du Pokémon jusque dans les églises, les gendarmeries, les cimetières et les cours de récré. Et où l'on chasse de leurs campagnes ceux qui à la sueur de leur front, les ont façonnées ».

Avec Le Conseil Municipal.

Viviane Durand

SOMMAIRE

p. 1
Edito

p. 2-3
Petit rapporteur

p. 4-5
A l'école

p. 6
ALAE

p. 7
Rentrée 2016

p. 8-9-10
Animations

p. 11
Vos loisirs

p. 12
Générosité

Conseil Municipal du 30 Août 2016

- APPROUVE La suppression du CCAS au 31 décembre 2016 et son intégration au budget municipal le 1er janvier 2017.
- L'élaboration d'un plan partenarial de gestion des demandes de logement social et d'information des demandeurs.
- Les 2 points répondant aux exigences de La Loi NOTRe :
- La délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2016 qui fait passer les compétences obligatoires du GN de 4 à 6 (tourisme et gestion des Eaux)
 - La fusion du syndicat d'Aménagement Hydraulique du Minervois, syndicat d'Aménagement Hydraulique de l'Argent-Double, Le Syndicat Clamoux-Orbiel-Trapel et le Syndicat mixte des Balcons de l'Aude en un Seul Syndicat.
- L'esprit du projet de l'Agence Technique Départementale répondant aux demandes du Conseil Municipal concernant la sécurisation de l'entrée du Villageroute de Ventenac
- ESTIME le coût de l'adhésion à la fourrière équine trop élevé et refuse d'y adhérer.
- DECIDE d'adhérer au Contrat de groupe du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale à partir du 1er Janvier 2017 en matière d'Assurance Statutaire

Visite de Madame le Sous-Préfet de Narbonne.



Béatrice Obara, Sous-Préfet de Narbonne a répondu à l'invitation du Maire de Sainte-Valière, Viviane Durand, qui voulait lui présenter le village. La réception a eu lieu salle Galy le mardi 6 septembre après-midi.

Entourée de ses adjoints et des conseillers municipaux disponibles, Mme le Maire a présenté notre commune en brossant les aspects typiques de notre petit village rural dont l'activité reste essentiellement axée sur la viticulture,

avec l'émergence d'une petite activité touristique saisonnière.

Elle a précisé qu'il était doté de deux commerces modestes mais utiles, d'un centre ayurvédique et de plusieurs artisans. Elle a déploré un budget de plus en plus contraint qui oblige la recherche d'économies financières : efforts en matière d'énergie et volonté du Conseil Municipal d'adopter le « 0 phyto » dès cette année.

Un power point a permis de présenter les investissements réalisés depuis 2008, date de la première mandature de cette équipe municipale. Ensuite, l'avenir a été évoqué avec le PLU et les prémices de futurs lotissements et surtout le projet de mise en sécurité de la route de Ventenac. Ce chantier, décliné en 3 tranches, a été élaboré par l'Agence Technique Départementale et a été approuvé dans ses grandes lignes par le conseil municipal. L'objectif déclaré est de commencer les travaux le dernier trimestre 2017 pour une finition en 2018.

Après le temps des questions/réponses de part et d'autre, Viviane Durand a remis des cadeaux symboliques à Béatrice Obara : le livre de Sainte-Valière, une bouteille de vin de l'Encan « lou de Sainte-Valière » et la médaille de la ville. Ce dernier présent a été apprécié car il vient compléter une collection déjà bien fournie.



A l'appel de la municipalité, une centaine de personnes parmi lesquelles de nombreux résidents étrangers, se sont rassemblées, lundi 18 juillet à midi, place de l'Eglise, où Mme le Maire a prononcé quelques mots de solidarité envers les victimes de la tuerie de Nice.

Après une minute de silence, l'hymne national fut entonné spontanément par l'assistance.



J'embellis le paysage par ma verdure et mon ombrage protège du soleil brûlant de l'été, pourtant par jeux des individus n'ont pas hésité à me mutiler.

Bêtises d'une jeunesse désœuvrée ?

C'est regrettable!

BIENTÔT LA TOUSSAINT
 Pensez à réserver vos
Chrysanthèmes, Cyclamens
 et autres compositions
 chez Mme Lansac-Guibbert
 8 rue du Four
 Sainte-Valière

ETAT CIVIL...



se sont unis

Anne Guinart et Jean- Luc Labarthe le 25 juillet

Sandra Nouvian et Jason Blanstier le 20 août

Brigitte Vergnes et Tony Bourcier le 20 août



Meilleurs Vœux
de Bonheur



Sont venus au monde :

Louis fils d'Hélène Guibert et de Benoit Lansac le 02 mai

Séléna fille d'Emilie Guillot et d'Anthony Banchelin le 11 juillet

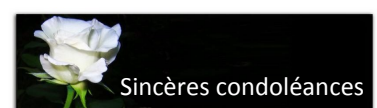
Andrea fils de Marie Sanguinetti et d'Alexis Pech le 6 août



nous ont quittés :

Jean Claude Doutaux le 27 juin

Michelle Demortier le 13 août



Fin d'année scolaire à l'école maternelle...

Lundi 13 juin, les petits élèves de la maternelle de Ventenac ont remis leur récolte de bouchons à Monsieur André Valéra. Encadrés par leurs maîtresses, Fabienne et Pauline, ils ont amassé tant de bouchons que leur container débordait. Ce sont quatre sacs soit près de 40kg que M. Valera devra trier avant de les amener au collecteur central de Narbonne.

Vous aussi pensez à garder vos bouchons en plastiques, un container leur est dédié à la mairie.



Journée à la ferme de Cessenon



Nous sommes partis avec un grand bus jusqu'à Cessenon. A la ferme nous avons approché et caressé en toute sécurité plein d'animaux. Il y avait poules, canards, oies, chevrettes, petits cochons, cochons d'inde et aussi un jeune ânon de 3 mois. Nous leur avons donné des croûtons de pain.

A midi nous avons pique-niqué à l'ombre.



Remise des dictionnaires aux grands qui rentreront à la grande école en septembre.



Angel, Izyann, Ilhan, Pablo, Nathea, Enzo, Valentin, Lucas, Maya-Inti, Lola.

C'est devant les dessins exposés sous le préau et dans la cour que Madame Cambriels, Présidente du Sivos, a remis des dictionnaires aux 10 enfants qui rejoindront l'école de Sainte-Valière à la rentrée.



Le goûter et les bonbons offerts par le Sivos ont été appréciés!!!



Ces dessins font partie du travail pédagogique des jeunes élèves pour apprendre de façon ludique à faire des ronds, des lignes horizontales, des spirales, etc...

...et à l'école primaire

Voyage scolaire

Dès 8h30 le bus nous attend pour rejoindre l'aquarium « Mare Nostrum » de Montpellier.

Par petits groupes nous découvrons les 400 espèces de poissons venus de tous les océans du monde.

Ont suivi 2 ateliers de travail : « Enquête sur la plage » pour les CP/CE1... et « Qui mange qui ? » pour les CE/CM.

Après la pause déjeuner, les grands font une chasse au trésor organisée par la maîtresse dans le Centre Commercial Odysseum pendant que les CP/CE explorent le ciel et les étoiles au Planétarium « Galilée ».

A 15h30 changement : les grands entrent dans le Planétarium pour découvrir les planètes et le rythme des saisons pendant que les CP/CE1 partent à la chasse au trésor dans l'Odysseum.

Vers 17h30 nous reprenons le bus avec des images et de bons souvenirs plein les yeux.



Fête de fin d'année...

Il fait très chaud ce vendredi 24 juin et le préau est un havre de fraîcheur pour les parents et grands parents qui sont venus assister à la cérémonie de remise des calculettes aux futurs élèves de 6e.

Sous celui-ci, ils peuvent admirer le travail des élèves sur les couleurs. Ce travail pédagogique départemental a été exposé à la Maison Gibert de Lézignan au mois de mai.



Sous la direction de l'intervenante en musique Aurore Puig, les élèves ont interprété les chants appris tout au long de l'année mais aussi, joué des morceaux de percussion avec des instruments qu'ils ont eux- même confectionnés.



Cassandra, Alizée, Emma, Maelys, Gregory, Lenny, Lukas, Pablo et Ryan sont les futurs collégiens qui rentrent en 6e.

Afin de les accompagner dans leurs études, le SIVOS leur a offert une calculette.



Gâteaux et rafraîchissements, offerts par le SIVOS, ont clôturé cette sympathique cérémonie.

A l'ALAE aussi on a fêté la fin d'année....



Sous l'impulsion de Céline, Chantal, Emilie, Stéphanie et Valérie, les 40 enfants de l'ALAE ont proposé leur spectacle :
« Voyage dans le temps avec Killian OUILLE !!! »



Le mardi 28 juin, afin de terminer l'année agréablement, les animatrices de la cantine ont décidé de faire pique niquer les enfants dans un lieu bucolique. La pelouse et l'ombre des pins de la salle Espace Loisirs ont fait l'affaire.



Par affinité ou par groupe les enfants ont apprécié le repas (sandwich, chips, fromage, glace...) pris sur l'herbe.

C'était chouette !!!



86

enfants ont fait la rentrée scolaire dans le regroupement pédagogique Sainte-Valière –Ventenac.

44

se partagent les classes de Madame Guillemain et de Madame Guidez à Sainte-Valière.



18 CP

CE1

chez Muriel

Guillemain et

26 CE2

CM1

CM2

chez Lisa

Guidez.

42

à Ventenac avec Mme Hillaire et Mme Delher (remplaçante de la titulaire qui est enceinte)



21 Grande Section et
moitié de la Moyenne Section
avec Fabienne Hillaire
aidée par Agnès Clairac ou
Véronique Pradelle

21 Petite Section et
moitié de la Moyenne Section
avec Pauline Delher.
assistée de Marie-Claire Calas.

12 petits nouveaux ont fait leur
première rentrée scolaire



LES ASSOCIATIONS...

Tout l'été, des associations ont animé le village, parmi elles....

LOU CANTOU...

La fin de saison du petit loto a été marquée comme tous les ans par un repas offert aux joueurs. Le samedi 25 juin, les 27 participants se sont retrouvés dans la salle Espace Loisirs pour déguster un délicieux repas avec foie gras, langouste, filet de bœuf et omelette norvégienne, le tout arrosé des vins du terroir. Pour la digestion, les convives ont eu droit à 10 parties de loto. Les gagnants ont reçu des bons d'achat, et pour les 2 consolantes une corbeille garnie a été offerte par le traiteur Tisseyre d'Olonzac. Enchantés de cette journée, tous se sont promis de se retrouver pour la reprise .

Vous pouvez les rejoindre chaque mercredi à partir du 14 septembre.



Le traditionnel vide-grenier organisé par le club s'est déroulé le 7 août. Les exposants sont venus nombreux, dès 6 heures du matin pour certains, afin de mettre en place les divers et parfois insolites objets mis en vente. Les membres de l'association ont mis à disposition du public un espace restauration et une buvette pour satisfaire la foule des visiteurs. Toute la journée, les curieux se sont succédés pour faire de bonnes affaires. Cette manifestation, devenue incontournable pour les fans de vide-greniers, réitère son succès d'année en année .

L'association « Lou Cantou » présidée par Mme Huguette Barbera, se plaît à organiser et à animer les rues du village, pour le plus grand plaisir des Saint-Valiérois.

C'est sous le signe de la chaleur qu'a eu lieu la grillade estivale de l'association.

Dès le matin, les membres du bureau ont préparé les tables et le coin grillade. Vers 19h, les 110 participants se sont rassemblés devant le club pour partager, certes un bon repas, mais surtout un moment de convivialité.

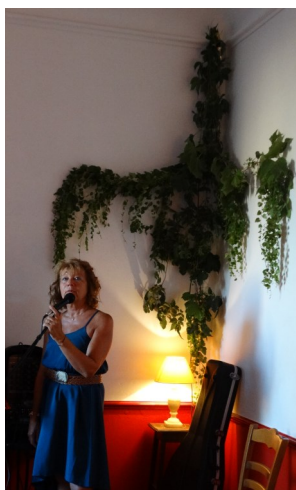
Après le barbecue, c'est Le duo Epsylon qui a mis le feu à la piste de danse....



Eloïse et Justin Caléo ont à nouveau proposé une soirée musicale, le 25 juillet.

Un duo jazz manouche « Ensemble Belleville » a accueilli les participants dans le hall d'entrée de leur hôtel.

Une météo exceptionnelle a permis au public venu nombreux se désaltérer dans le jardin.



Dans le salon, 3 artistes locales, Denise, Gaëlle et Linda ont chanté quelques morceaux de leur répertoire et nous ont emmenés dans leur registre musical.



LE COMITE DES FETES

Le samedi 5 juillet, Saint –Valiérois et vacanciers se sont retrouvés sur la place du village pour fêter l'été. La centaine de participants a pu se restaurer avec les plats préparés par les membres du Comité des Fêtes. Le Trio Texto, (Elodie, Bruno et Jérôme) a mis une très bonne ambiance à cette soirée estivale.



32°, 22 joueurs, 11 doublettes , 12 gagnants....

tel est le scénario du concours de pétanque du samedi 27 août organisé par le Comité des fêtes.



Lucien et Franck
les vainqueurs



Fred et Ludo
Vainqueurs de
La consolante



Un point pagnolesque



Delio et Tom
vainqueurs jeunes



Pascal Damien



Mathilde et Priscilla
Prix de la bonne humeur

FETE DE LA MUSIQUE

Initialement prévue le 17 juin, la Fête de la musique a du être reportée pour cause d'orage. Elle a finalement eu lieu le 3 septembre sous une exceptionnelle chaleur.

Le Club artistique nous a proposer une invitation au voyage et aux vacances.



De la croisière en Méditerranée en passant par les vacances aux sports d'hiver, sans oublier l'escapade parisienne et le populaire séjour en camping, le spectacle mêlant chants, chorégraphies, costumes et mise en scène a ravi les spectateurs venus nombreux.

En cette semaine de rentrée des classes, les chanteuses et les chanteurs du Club ont prolongé nos vacances estivales.



14 JUILLET

Renouer avec les fêtes du 14 juillet était un souhait de Mme le Maire.

Après plusieurs réunions avec les Présidents d'associations, il est décidé d'organiser les jeux traditionnels (course en sac, tir à la corde, citrons dans l'eau, course de garçon de café, jeu de quille...) à la Salle Espace Loisirs.



A 10h, les premiers enfants sont arrivés timidement, malgré le grand vent du Nord et le froid inhabituel à cette période de l'année. Mais petit à petit les joueurs ont envahi la pelouse. Les petits sont fiers de jouer aux jeux des grands et les grands retrouvent avec joie leurs jeux d'enfants.



Après deux heures de fou rire, spectateurs et joueurs se sont retrouvés dans la salle pour se réchauffer et déguster un copieux apéritif.

MERCI

à toutes les associations pour leur dynamisme

TEMPORA

La fanfare béninoise EYO'NIé Brass Band, a raconté l'histoire de son pays, elle a revisité des morceaux de la chanson française mais surtout elle nous a fait partager un moment empreint d'authenticité, de joie et de simplicité.

Merci au service Culture du Grand Narbonne et à ses agents pour cette soirée encore une fois de qualité.



VOS LOISIRS...

Les cours de **GYM- FITNESS** reprendront **le jeudi 6 Octobre à 18h à la SEL** les inscriptions seront prises à ce moment là.



Nettoyons la nature!

24 septembre
10h sur la place



Le Comité des fêtes organise un **repas dansant le 29 Octobre à 19h** animé par le

TRIO CARVEL

Au menu : velouté de champignon
1/2 coquelet et son accompagnement,
dessert à

18€

Réservations au **06 31 01 36 18** jusqu'au **20 octobre.**

La chasse ouvrira le **dimanche 09 Octobre** .

La distribution des cartes se fera le

Mercredi 5 à 18h et le **Vendredi 7 à 17h**

À la salle des associations, route de Ginestas.

Infos: la chasse est interdite le mardi et le vendredi sur le territoire de la commune.

Au mois d'août 120 lapins ont été lâchés

100 perdreaux seront lâchés le 9 octobre et le 22 octobre.

Prélèvement maximal autorisé:

1 lièvre par chasseur et par jour et 8 par saison.

2 perdrix rouges par chasseur et par jour et 14 par saison.

3 bécasses par chasseur et par jour, 6 par semaine et 30 par saison.

Chaque prélèvement sera mentionné obligatoirement sur un carnet sur les lieux même de la capture



**DES
AINES**

06 Novembre à 15 h à la SEL

11 novembre . Après la cérémonie de commémoration au monument aux morts et l'apéritif offert par la municipalité, le Comité des Fêtes et nos amis anglais vous proposent **un repas indien à 12€50** préparé par le restaurant **Curry et Cie d'Azille.**

Du 3 au 9 octobre, **Semaine Bleue ou Semaine Nationale des Retraités et des personnes âgées** dont le thème cette année est : « A tout âge : faire société ».

Le 3 octobre à 14h à la SEL le CCAS vous propose un atelier de pliage de serviettes.



TELETHON

le repas spectacle aura lieu **le 26 novembre à 19h** à la SEL au prix de **13€.**

Animations des associations le samedi 3 décembre dès 9h et l'après midi 17h.

GENEROSITES

1110€ est la somme récoltée par les représentants du Comité de lutte contre le **Cancer**.

Merci aux généreux donateurs et au bénévoles de cet organisme.



80 kgs de bouchons ont été remis à M. Valéra, responsable cantonal, par les enfants de l'école primaire de Sainte-Valière.

Les bouchons acceptés sont :

- **Boissons et produits alimentaires** : eau (y compris les embouts type gourde), lait⁽¹⁾, boissons sucrées et gazeuses, vin, huile, vinaigre, café soluble⁽¹⁾, chantilly, herbes de Provence, pâte à tartiner⁽¹⁾, moutarde, condiments, chocolat en poudre.
- **Hygiène** : "cosmétique" eau de toilette, shampoing, douche, déodorant, laque, mousse à raser.
- **Entretien ménager** : "détergent" eau de javel⁽¹⁾, insecticide, lessive, adoucissant, dissolvant, désodorisant.
- **Divers** : boîte de pellicule photo, boule KINDER.

⁽¹⁾ en prenant bien soin de retirer l'opercule en carton

Droits Conso

Démarchage téléphonique,

Depuis le 1er juin, on peut s'inscrire gratuitement à Bloctel, la liste nationale d'opposition au démarchage téléphonique, mise en place par le secrétariat d'Etat à la consommation. L'inscription du ou des numéros de téléphone que vous souhaitez protéger (jusqu'à 8) ne prend que quelques minutes. Dans les 48h, vous recevez un mail vous invitant à activer votre protection. Un délai de 30 jours est alors nécessaire afin que votre demande soit effective auprès des professionnels et ce, pour une durée de 3 ans. www.bloctel.gouv.fr.

Le saviez-vous ?

L'huile d'olive

De la fabrication à l'étiquetage, ce qu'il faut savoir sur ce trésor de la gastronomie méditerranéenne.

Pression ou extraction : quelles différences ?

La dénomination de l'huile est très réglementée. On parle d'une première pression à froid quand les olives sont pressées de façon traditionnelle; dans les paniers tressés. Ou d'une première extraction à froid si des centrifugeuses ont été utilisées. Dans les 2 cas, la température du fruit ne dépasse jamais 27°C, d'où l'appellation « à froid ».



Sur l'étiquette Vérifiez la durée pendant laquelle l'huile conserve ses qualités. Une huile ne se bonifie pas en vieillissant, mieux vaut la consommer dans l'année.

- Prférez les huiles AOP/AOC, composées d'un assemblage précis de variétés. Les labels bio (AB, Ecocert) garantissent une fabrication traditionnelle sans pesticides.
- Les mentions « huile d'olive de France » ou « origine France » assurent que la fabrication mais aussi les olives sont 100% françaises, alors que la mention « origine UE » signifie que l'huile provient d'un ou plusieurs pays d'Europe.

À savoir

Quelle soit vierge ou extra-vierge, l'huile d'olive est toujours obtenue grâce à des procédés mécaniques (sans traitements chimiques et sans cuisson), pour ne pas altérer son goût. Mais l'extra-vierge a un taux d'acidité plus faible, ce qui lui donne un arôme plus subtil.